## Introduction

Le corps de la femme est un champ fertile, un champ où se jouent des batailles idéologiques, des querelles politiques et des luttes de pouvoir. À l’aube de la Révolution tunisienne, le corps féminin s’est transformé en terrain propice au déploiement du conflit entre deux modèles de société cherchant à s’imposer comme pilier de la nouvelle Tunisie. Justement, la transition tunisienne constitue un terrain exceptionnel pour effectuer des recherches sur la construction de problèmes publics en raison des spécificités du contexte politique : conditionné par la nécessaire refonte de l’État et de la loi fondamentale ; par la bipolarisation politique entre « islamistes » et « modernistes » ; et par la lutte pour la défense des acquis en matière de droits des femmes. Les exemples ne manquent pas témoignant de l’ampleur des questionnements autour du corps de la femme, et de la condition féminine, pendant les premiers trois ans de la transition tunisienne. Rappelons notamment la mobilisation massive des femmes pour inclure le principe de l’égalité homme-femme dans la nouvelle Constitution ou encore les mobilisations pour dénoncer les violences à l’égard des femmes.

Entre 2011 et 2014, la Tunisie sera traversée par de nombreux débats publics relatifs aux fondements de l’État et de la société ; et ce n’est pas un hasard si, dès les premiers mois de la transition, la question de la condition féminine va s’inscrire au cœur de ces débats, le plus souvent à travers la problématique du corps de la femme. Les considérations sur la corporalité féminine traduisent des imaginaires politiques, questionnent les identités sociales et énoncent des réalités sur la condition féminine. Nous avons choisi ce corps féminin comme fil conducteur de notre recherche pour son caractère à la fois social et construit, résultat de l’intériorisation du social de chaque individu et résultant du processus de mise en société du corps de chaque individu. L’être social acquiert les codes propres à la société dans laquelle il évolue, le corps étant source de codification et résultat de cette codification. Ce corps peut aussi devenir lieu de questionnement, lieu de revendication et lieu de mobilisation d’une quête d’identité en conflit avec la corporalité acceptée socialement. Le corps peut à la fois représenter un vecteur de transformation sociale, un vecteur de réappropriation identitaire ou encore un facteur de mobilisation en fonction de la construction de sens dont il résulte. Notre hypothèse de départ sera, par conséquent, la suivante : la corporalité féminine est un catalyseur pour la construction de problèmes publics dans un contexte transitionnel et postcolonial.

Toutefois, il est à noter que la priorité donnée à la question de la condition féminine dans le débat public dépendra fortement du suivi médiatique des évènements au plan national comme international, du degré d’engagement affiché par la société civile dans la lutte pour les droits des femmes, ainsi que de la prise en charge, réelle ou non, de ces questions par les dirigeants politiques. Nous nous sommes donc interrogée sur les raisons de cette mise à l’agenda institutionnel de la problématique de la condition féminine ; et nous avons voulu répondre à cette question en adoptant une perspective globale intégrant non seulement les diverses arènes nationales (politique, médiatique, publique) mais aussi les éventuelles inter-influences entre ces arènes et le contexte international. Pour ce faire, nous partirons cette fois d’une deuxième hypothèse selon laquelle on assiste à un dédoublement de l’agenda-setting, à la fois national et international, dans la construction des problèmes publics en contexte postcolonial.

L’objectif final de la thèse est donc double : d’une part, mettre au jour, analyser et interpréter le long cheminement faisant d’un fait social un problème public dans un contexte transitionnel, entendu comme fenêtre d’opportunité politique spécifique ; d’autre part, saisir et interroger le rôle catalyseur du corps féminin dans la construction des affaires et l’influence d’un contexte postcolonial.

Pour répondre à ces différents objectifs, nous avons choisi trois corps féminins qui nous permettent d’illustrer la dynamique de construction des problèmes publics autour du corps des femmes dans la période de la transition tunisienne : les corps dissimulés par le voile intégral au sein de la Faculté de la Manouba, le corps outragé de Meriem Ben Mohamed, violée par des policiers, et le corps exhibé de la Femen tunisienne Amina Sbouï. Ces trois affaires, ayant fait la Une des journaux tunisiens et européens, ont mis à l’agenda divers problèmes publics, notamment les libertés académiques, la violence à l’encontre des femmes, la réappropriation du corps féminin ou encore l’indépendance de la justice transitionnelle. Nous suivrons la construction de ces problèmes publics, de la définition du problème par les acteurs à la prise en charge politique en passant par la mobilisation et la médiatisation de ces affaires au plan national et international. Le but est d’étudier le processus de construction de façon exhaustive en approchant les divers acteurs qui participent à la construction de ces problèmes publics : les acteurs de la société civile qui définissent le problème et choisissent un cadrage spécifique de la réalité ; les acteurs médiatiques qui décident de la mise à l’agenda et du traitement médiatique réservé à la question ; les acteurs de la sphère politique, censés prendre en charge ces problèmes et y apporter des solutions. Ce processus est d’ailleurs influencé par des interventions médiatiques, politiques et de la société civile internationale, ce que nous analysons pour montrer les différentes interactions entre l’international et le national.

Pour mener à bien l’analyse nous avons choisi les théories de l’agenda-setting et celles de la construction sociale des problèmes publics comme cadre conceptuel, en tenant compte des limites de ces dernières. La spécificité régionale de la recherche, un pays en contexte postcolonial, et l’objet en question, le corps des femmes dans ce contexte, nous a poussé à l’articulation des ces théories avec la perspective décoloniale, notamment à travers les notions de *colonialité du pouvoir* et de *colonialité du genre*. La spécificité de la recherche et du terrain a nécessité une diversification de matériaux d’enquête afin d’adapter les techniques d’investigation à notre terrain : des articles de presse écrite de trois pays[[1]](#footnote-1) (Tunisie, Belgique, France), des entretiens sur le terrain avec plus de quarante personnalités du monde politique, des médias et de la société civile, ainsi que des documents officiels du Parlement tunisien, du gouvernement tunisien et des institutions internationales.

La thèse a été conçue en trois parties générales qui permettent au lecteur d’avancer dans la recherche de façon inductive. Dans la première partie, nous contextualisons la recherche à plusieurs niveaux. Dans le premier chapitre, nous ouvrons par l’état de l’art en matière d’agenda-setting et de construction des problèmes publics pour ensuite nous intéresser à l’opérationnalisation du cadre conceptuel et à l’introduction de la perspective décoloniale permettant de pallier les limites de cette opérationnalisation. Nous concluons avec le choix et la description des matériaux d’enquête. Le chapitre suivant s’arrête, lui, sur la question de la corporalité au sein des traditions orientales et occidentales (chap. 2) afin d’introduire le lecteur à l’idiosyncrasie de notre objet d’étude. La première partie se termine sur des repères historiques de la Tunisie depuis l’Indépendance (chap. 3) et se concentre sur trois thématiques spécifiques : l’évolution politico-religieuse, l’historique de la lutte des droits des femmes en Tunisie et l’évolution du champ médiatique.

La deuxième partie est, elle, consacrée à l’analyse des trois cas d’étude qui nous occupent : l’affaire de la Manouba (chap. 4), l’affaire de Meriem Ben Mohamed (chap. 5) et l’affaire d’Amina Femen (chap. 6). Nous avons voulu garder l’ordre chronologique car il est à notre avis nécessaire pour comprendre l’évolution de la situation politique tunisienne. Les trois chapitres sont organisés de la même manière : une présentation de l’affaire, une chronologie, l’analyse de l’évolution du processus de cadrage/contrecadrage/recadrage entrepris par les acteurs de la société civile, la médiatisation et la réponse politique à chaque étape de ce processus. Ce travail minutieux de description du processus de construction des problèmes publics autour des corps aboutit, pour chaque affaire, à une analyse en termes d’exploitation de l’ouverture d’une fenêtre d’opportunité politique.

La dernière partie de la thèse est consacrée à l’étude approfondie du rôle catalyseur du corps des femmes dans la construction des problèmes publics au niveau national et international. Nous abordons cette question sous deux angles complémentaires : le premier s’intéresse au contexte national (chap. 7) d’émergence du débat identitaire et à la place de la femme et de son corps dans ce débat. Le seconde aborde l’étude de l’influence de l’« Occident » (chap. 8) dans la mise à l’agenda de la condition féminine, et ce en s’intéressant tout particulièrement à l’influence de la *colonialité du pouvoir, du genre et des médias* dans le contexte de la transition tunisienne.

En raison de l’imposant volume de notre corpus, nous avons choisi de séparer nos annexes en deux parties : la première, en format papier et jointe à ce travail, comporte notamment des documents nécessaires à la compréhension du manuscrit, notamment la liste des personnes interrogées au cours de notre enquête de terrain ; la seconde, en format numérique, reprend l’entièreté des entretiens, le corpus médiatique, les analyses et les documents officiels évoqués dans notre travail.

[Remerciements 8](#_Toc517034176)

[Avant-propos 10](#_Toc517034177)

[Liste de sigles 13](#_Toc517034178)

[Introduction 15](#_Toc517034179)

[Première partie : la nécessaire adaptation des outils d’analyse à l’étude des problèmes publics en contexte tunisien 21](#_Toc517034180)

[Chapitre 1 : L’articulation des perspectives théoriques 23](#_Toc517034181)

[Chapitre 2 : L’« Orient » et l’« Occident » à la croisée de la corporalité 62](#_Toc517034182)

[Chapitre 3 : Aperçu historique de la Tunisie depuis l’indépendance 93](#_Toc517034183)

[Deuxième partie : la construction des problèmes publics autour des corps de femmes : corps voilé, corps outragé, corps exhibé 127](#_Toc517034184)

[Chapitre 4 : l’affaire du niqab : le conflit entre liberté académique et liberté vestimentaire 132](#_Toc517034185)

[Chapitre 5 : l’affaire du viol de Meriem : La violence à l’égard des femmes remise à l’agenda 209](#_Toc517034186)

[Chapitre 6 : L’affaire d’Amina femen : la lutte féministe à l’épreuve de l’usage politique de la nudité 281](#_Toc517034187)

[Conclusions intermédiaires 357](#_Toc517034188)

[Troisième partie : Le rôle catalyseur du corps féminin dans la construction de problèmes publics au niveau national et international 361](#_Toc517034189)

[Chapitre 7 : Le corps de la femme : Un bouclier identitaire 363](#_Toc517034190)

[Chapitre 8 : Colonialité(s) et corps des femmes en contexte postcolonial 410](#_Toc517034191)

[Conclusions 458](#_Toc517034192)

[**Bibliographie** 475](#_Toc517034193)

[Annexes format papier 489](#_Toc517034194)

1. En ce qui concerne la mise en forme des citations extraites des différentes sources de ce travail, nous avons choisi, pour aérer le propos et faciliter la lecture, de détacher du texte les citations qui dépassent cinq lignes. Toutes les citations sont reprises entre guillemets dans le corps de texte : les citations savantes en corps normal, celles issues des entretiens de terrain en italiques et les extraits du corpus médiatique en caractères soulignés. [↑](#footnote-ref-1)